

Invitation à une activité de formation continue



Titre : ITSS: Enjeux de santé publique qui nous concernent tous!

No d'activité : 85922

Date : vendredi le 08 septembre 2023

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Partie 1 - À la fin de la présentation, les participants seront en mesure de:

1. Démontrer l'importance du dépistage des ITSS aux sites extra-génitaux
2. Préciser le suivi recommandé lors d'infections gonococciques
3. Définir le stade de l'infection syphilitique selon les critères cliniques et les résultats sérologiques
4. Nommer les recommandations de dépistage de la syphilis chez les femmes enceintes ou en âge de procréer

Partie 2 - À la fin de la présentation, les participants seront en mesure de:

5. Énumérer les situations à risque de transmission du VIH et les mesures de prévention reconnue
6. Identifier les services disponibles en santé publique lors de situations complexes de VIH
7. Déterminer les interventions recommandées auprès des partenaires d'une personne atteinte d'une ITSS
8. Expliquer les différents volets de la prise en charge de la variole simienne

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2023-09-08	13:00	14:30	Conférence	ITSS: Enjeux de santé publique qui nous concernent tous! Partie 1	Mme Priscilla Raby, infirmière et Dr Serge Dufresne
2023-09-08	14:30	14:45	Pause/Repas		
2023-09-08	14:45	16:15	Conférence	ITSS: Enjeux de santé publique qui nous concernent tous! Partie 2	Mme Priscilla Raby, infirmière et Dr Serge Dufresne

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AMORSL, Santé Publique de la Montérégie



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.